

NOTE DE SERVICE N°22 - Le 16/07/2024 Note interne à tous les services

OFFRE D'EMPLOI

NAINTRÉ RECRUTE : UN (E) AGENT(E) CHARGÉ(E) DE PROPRETÉ DES LOCAUX

GRADE: Adjoint technique

POSTE À POURVOIR AU 1/10/2024 à 27h30 – CDD de 6 mois renouvelable 1 fois

DESCRIPTION

Naintré est une commune de 6000 habitants, 2ème commune de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault située à 30 minutes de Poitiers et 50 minutes de Tours, sur la RD 910, et accessible par l'A10.

Le Président du CCAS de la commune de Naintré recrute un(e) agent chargé de la propreté des locaux sous la responsabilité de la gouvernante et de la directrice de l'EHPAD

PROFIL - sens du service public,

- sens de l'organisation

- autonomie

qualités relationnellesmaîtrise de l'hygiène

- savoir s'adapter aux évolutions de l'environnement et du poste

autonomieponctualitéadaptabilité

MISSIONS

La mission du chargé de propreté des locaux consiste à veiller et à assurer les opérations de nettoiement et d'entretien des locaux, des équipements et du matériel conformément aux procédures et aux protocoles mis en place au sein de l'établissement.

Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne, et participe, dans son champ de compétences, à la mise en place du projet personnalisé du résident.

Il/elle participe activement à la démarche de l'amélioration continue de la qualité et à tous les dispositifs mis en place dans le cadre du projet établissement

Il/elle respecte la charte des droits et liberté de la personne accueillie (liberté d'aller et venir, respect de l'espace privé, vouvoiement...)

Il/elle assure les missions d'encadrement et de formation des nouveaux salariés et des stagiaires.

Il/elle serez amené(e) à faire des remplacements à la lingerie et/ou effectuer le portage des repas à domicile.

TEMPS DE TRAVAIL 27h30 /semaine - 5 semaines de congé payés

Travail du lundi au vendredi de 5h30/ jour (7h30-13h) – Possibilité de travailler le week-end (7h/jour) selon les besoins du service

Rémunération statuaire, RIFSEEP (groupe C3) : prime mensuelle et annuelle, prime semestrielle + Complément de Traitement Indiciaire (CTI) de 49 points

FORMATION SOUHAITÉE

Niveau CAP

Expérience souhaitée minimum de 2 ans dans un service similaire Permis B exigé

Candidatures avant le 16/08/2024 à adresser à :

M Le Président - 19 Place Gambetta - CS 40 005 - 86530 NAINTRE